

COMMUNIQUE DE PRESSE

Succès de l'Offre Publique d'Achat amicale initiée par Talan sur Micropole

Levallois-Perret et Paris, le 16 octobre 2024 – Micropole et Talan annoncent aujourd'hui les résultats de l'Offre Publique d'Achat amicale initiée par Talan sur l'ensemble des actions Micropole (l'« Offre») publiés par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).

A l'issue de la clôture de l'Offre, qui s'est déroulée du 11 septembre au 15 octobre 2024, Talan et les personnes agissant de concert avec Talan détiennent 27 408 817 actions, représentant 94,23 % du capital et au moins 92,19 % des droits de vote de Micropole.

Conformément à son intention exprimée dans la Note d'information relative à l'Offre, et dans la mesure où les conditions prévues aux articles 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF sont réunies, Talan demandera à l'AMF dans un délai de 10 jours de bourse la mise en œuvre de la procédure de retrait obligatoire visant les actions Micropole au même prix que celui de l'Offre, soit 3.12 euros par action.

Micropole et Talan se félicitent du très large succès de l'Offre. Le Conseil d'administration de Micropole avait rendu, le 12 juillet 2024, un avis motivé favorable sur l'Offre, estimant que celle-ci était conforme aux intérêts de la société, de ses actionnaires et de ses salariés. Dans ce contexte, le Conseil d'administration avait recommandé à l'unanimité aux actionnaires de Micropole d'apporter leurs actions à l'Offre.

Christian Poyau, Cofondateur & Président-Directeur Général de Micropole, a déclaré: *« Je tiens à exprimer mes remerciements aux très nombreux actionnaires de Micropole, qui, en apportant leurs titres à l'offre publique d'achat amicale de Talan, ont contribué au succès de cette opération. Ce rapprochement avec Talan marque une étape décisive dans la trajectoire stratégique de Micropole, ouvrant la voie à une nouvelle phase de croissance. Ensemble, nous allons bâtir un Groupe plus puissant, plus innovant et parfaitement positionné pour relever les défis de demain, en particulier dans le domaine de la Data. Je suis convaincu que ce rapprochement bénéficiera à l'ensemble de nos parties prenantes, notamment nos collaborateurs et nos clients. »*

Mehdi Houas, Président de Talan, ajoute : *« Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux actionnaires de Micropole qui ont choisi de nous faire confiance en soutenant ce projet d'acquisition. Cet accord stratégique marque une étape majeure pour le groupe Talan, renforçant notre ambition de devenir un acteur mondial de référence dans*

l'accélération de la transformation des organisations grâce à la Technologie, la Data et l'Innovation. Micropole et Talan partagent les mêmes valeurs d'excellence, d'agilité et d'entrepreneuriat. Ensemble, nous sommes convaincus que cette alliance créera des opportunités exceptionnelles pour nos équipes et nos clients. »

Le cours de bourse des actions de Micropole est suspendu depuis le 16 octobre 2024.

Le règlement-livraison de l'Offre interviendra le 21 octobre 2024.

La note d'information, la note en réponse, ainsi que l'avis de résultat de l'Offre Talan publié le 16 octobre par l'AMF sont disponibles sur les sites internet de Micropole (www.micropole.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

A PROPOS DU GROUPE Talan | www.talan.com

Talan est un groupe international de conseil et d'expertises technologiques qui accélère la transformation de ses clients par les leviers de l'Innovation, de la Technologie et de la Data. Talan conseille et accompagne les entreprises et les institutions publiques dans la mise en œuvre de leurs projets de transformation et d'innovation en France et à l'international.

Présent dans 18 pays, le Groupe, certifié Great Place To Work, compte plus de 5000 collaborateurs et prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 630 millions d'euros en 2024 avec pour ambition de dépasser la barre du milliard d'euros à horizon 2026.

Doté d'un Centre de recherche et d'innovation, Talan met l'innovation au cœur de son développement et intervient dans les domaines des mutations technologiques telles que l'Intelligence Artificielle, la Data Intelligence, la Blockchain, pour servir la croissance des grands groupes et des ETI dans une démarche engagée et responsable.

En plaçant au cœur de sa stratégie "L'innovation Positive", le Groupe Talan est convaincu que c'est en étant au service de l'humain que la technologie libère pleinement son potentiel.

A PROPOS DU GROUPE MICROPOLE | www.micropole.com

Groupe international de conseil spécialisé dans la transformation des entreprises par la Data, MICROPOLE accompagne ses clients par une approche globale : stratégie « Data Driven », Cloud Acceleration, Digital business. Depuis les 14 agences, en Europe et en Chine, les 1300 #INNOVATIVE PEOPLE du Groupe apportent leurs expertises du conseil à la mise en œuvre, pour aider leurs clients à garder un temps d'avance et avoir un impact business positif par l'innovation Data.



MICROPOLE réalise 40% de son chiffre d'affaires à l'international et est coté sur le marché Euronext Growth.

CONTACTS INVESTISSEURS DE MICROPOLE

Nicolas Rebours - nrebours@micropole.com - 01 74 18 74 70

CONTACTS MÉDIAS DE MICROPOLE :

Brunswick – micropole@brunswickgroup.com

Hugues Boëton – 06 79 99 27 15

Christophe Menger – 07 52 63 00 89

Gabriel Jabès – 06 40 87 08 14

Flora Marinho – 06 07 46 34 35

CONTACTS MÉDIAS DE TALAN

Libremullenlowe - TalanRP@libremullenlowe.fr

Estelle Gouin - +33 6 17 27 64 01